

**Département du Bas-Rhin**  
 Arrondissement de Molsheim  
 Membres en fonction : 47

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
 DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA VALLEE DE LA BRUCHE**

Séance du 22 novembre 2016  
 Sous la présidence de Monsieur Pierre GRANDADAM  
 Le Conseil de Communauté s'est réuni le 22 novembre 2016 sur convocation  
 Adressée par le Président le 15 novembre 2016.

**Étaient présents:** Madame Alice MOREL, (Vice-présidente), Messieurs Alain FERRY, Jean-Bernard PANNEKOECKE, Marc SCHEER (vice présidents).

Mesdames Nicole LIGNEL (adjointe suppléante), Myriam SCHEIDECKER, Patricia CASNER, Christiane CUNY, Christine MORITZ, Michèle POIROT, Martine KWIATKOWSKI, Francine MICHEL (adjointe suppléante), Christiane OURY, Sabine KAEUFLING, Edwige TOMAZ. Messieurs Gérard DOUVIER, André HAESSIG (adjoint suppléant), Emile FLUCK, Bernard MARCHAL (adjoint suppléant), Philippe REMY, Pierre MATHIOT, Denis BETSCH, Patrick BEIN, Jean-Louis BATT, Patrick APPIANI, André WOOCK, André WOLFF, Laurent LANDAIS, Régis SIMONI, Vincent FELDER, Jean-Pol HUMBERT (adjoint suppléant), Gérard DESAGA, Hubert HERRY, Laurent BERTRAND, Michel AUBRY, Ervain LOUX, Alain GRISE, Pierre REYMANN, Paul FISCHER, Alain HUBER.

**Avaient donné procuration :** Mesdames Laurence JOST (proc à Jean Louis BATT), Marie-Claude PADELLEC-ASLAN (proc à Christiane OURY), Geneviève GABRIEL (proc à Alain GRISE). Messieurs Guy HAZEMANN (proc à Nicole LIGNEL), Marc DELLENBACH (proc à André HAESSIG), Maurice GUIDAT (proc à Bernard MARCHAL), Thierry SIEFFER (proc à Francine MICHEL), Marc GIROLD (proc à Vincent FELDER), Jean VOGEL (proc à Jean Pol Humbert), Frédéric BIERRY (proc à Laurent BERTRAND).

**Excusée :** Madame Nathalie CALMES-CARDOSO.

**Suppléants :** Mesdames Claudine BOHY, Andrée PHILBERT, Catherine VINCENT. Messieurs Jean-Claude CASNER, Serge GRISLIN, Nicolas BONEL, Raymond GRANDGEORGE, Léon KRIEGUER, Jérôme SUBLON, Yves MATTERN, Jean COURRIER, Patrick WIDLOECHER-LOUX.

**Assistaient à la réunion :** Mesdames Eléonore CARL, Anne Catherine OSTERTAG. Messieurs Jean Sébastien LAUMOND, Eric MUZIOTTI.

**Ordre du Jour**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 17 Octobre 2016,
- 2) Décisions du Bureau du 07 novembre 2016,
- 3) Communications,
- 4) Equipement Nautique : approbation des marchés,
- 5) Gestion du personnel : création de poste,
- 6) Sportif de haut niveau : demande de subvention,
- 7) Multi accueils : Demandes de subvention 2017,
- 8) Colibri Bruche : Relais AMAT : Demande de subvention 2017,
- 9) Bruche Emploi : demande de subvention 2017,
- 10) Mission Locale : demande de subvention 2017,
- 11) Divers.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016,

Le procès verbal de la séance de conseil de communauté du 17 octobre 2016 est approuvé, à l'unanimité.

2) DECISIONS DU BUREAU DU 07 NOVEMBRE 2016,

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT – RENOVATION URBAINE (OPAH-RU)  
: PROPRIETAIRES OCCUPANTS MAJORES

VU la convention d'OPAH-RU signée le 18 mai 2016,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Octobre 2015,

Le Bureau de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder des subventions d'un montant total de **988.61 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : Rénovation Urbaine.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (établie par SOLIHA / PACT).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT – RENOVATION URBAINE (OPAH-RU)  
: VALORISATION DU PATRIMOINE

VU la convention d'OPAH-RU signée le 18 mai 2016,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Octobre 2015,

Le Bureau de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'accorder des subventions d'un montant total de **6 594.39 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : Rénovation Urbaine.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (établie par SOLIHA / PACT).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT – RENOVATION URBAINE (OPAH-RU)  
: PROPRIETAIRES OCCUPANTS

VU la convention d'OPAH-RU signée le 18 mai 2016,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Octobre 2015,

Le Bureau de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
CR CC du 22 NOVEMBRE 2016.

**DECIDE** d'accorder des subventions d'un montant total de 13 411.00 € à divers bénéficiaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : Rénovation Urbaine.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu de la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (établie par SOLIHA / PACT).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

### **ENTRETIEN DES BATIMENTS,**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 05 mai 2014,

Le Bureau de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier à

- L'entreprise TENN GLASZ des travaux de réfection de la clôture au Hall de Sports à Schirmeck pour un montant évalué à 7 025.00 € HT.
- L'entreprise PICOBELLO des travaux d'entretien des locaux du Chalet du Champ du Feu pour la saison hivernale pour un montant évalué à 16 020.00 € HT.
- L'entreprise HALTER Etienne des travaux de couverture à l'étable de la Ferme de la Perheux à Wildersbach pour un montant évalué à 3 110.00 € HT.
- L'entreprise HALTER Etienne des travaux de zinguerie à la Ferme de la Perheux à Wildersbach pour un montant évalué à 1 307.15 € HT.

### **FERME DU BAMBOIS : AVENANT 1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE,**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 21 septembre 2015,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Président à passer et à signer l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre passé avec Madame Dorkas ROUSSEL, architecte, , 33 rue principale, 67 190 Heiligenberg suivant les modalités retenues précédemment après consultation de maîtrise d'œuvre. Cet avenant s'élève à la somme de 22 000.00 € HT. Le nouveau montant du marché de maîtrise d'œuvre s'élève à la somme de 46 000.00 € HT.

### **FONDS D'INTERVENTION ENVIRONNEMENT : COMMUNE DE PLAINE,**

**VU** les délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Plaine relatives aux acquisitions foncières d'intérêt paysager,

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 05 mai 2014,

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DECIDE** d'allouer à la Commune de PLAINE une aide d'un montant de **3 337.69 €**.

La somme nécessaire sera prélevée sur le compte 6574 du programme du fonds d'intervention environnement.

**ZONE D'ACTIVITES DE RUSS : VOIRIE ASSAINISSEMENT POUR L'INSTALLATION WIETRICH : AVENANT AU MARCHE PASSE AVEC L'ENTREPRISE EUROVIA**

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 18 juillet 2016,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**AUTORISE** le Président à passer et à signer l'avenant suivant :

**Lot 1 : Voirie Assainissement** - attribué à l'entreprise EUROVIA à MOLSHEIM pour un montant HT de 6 315.00 €. Le montant du marché s'élève à la somme de **236 831.14 € HT**.

**EQUIPEMENT NAUTIQUE À LA BROQUE : BUREAU DE CONTROLE : AVENANT N°1 AU CONTRAT**

CONFORMÉMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 25 janvier 2016,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DECIDE** de confier une mission de contrôle technique pour la construction d'une piscine à la Broque,

**AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°1 au contrat passé avec le **BUREAU VERITAS**, domicilié 4 Rue du Parc, Oberhausbergen, 67088 STRASBOURG CEDEX 2, représenté par Monsieur André GERTZ.

**AUTORISE** le Président à passer commande et à payer les factures correspondantes.

Le montant de cet avenant est de 900.00 € HT. La somme nécessaire à la réalisation de cette mission, soit **19 860,00 HT** sera prélevée sur le programme " Equipement nautique à la Broque ".

**3) COMMUNICATIONS**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux délégués communautaires. Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Roland Strasbach, ancien maire de Saulxures de 1989 à 1995, décédé.

**Vœux intercommunaux :**

Ils se dérouleront le 06 janvier 2017 à 17 heures à la salle des fêtes de Muhlbach sur Bruche à l'invitation de Christine Moritz et Pierre Grandadam.

**Commission Intercommunale Des Impôts Directs :**

Monsieur le Président présente la liste des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs arrêtée par Monsieur le Préfet.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
Pascale HANTSCH	Marc GIROLD
Bruno COLIN	Brigitte HUNG
Patrice SOUDRE	Guy SCHMIDT
Gaël OUDIN	Caroline VANDEPUTTE
Jean-Michel FRENE	Jean-Marie WEISBERGER
Carlos LEITAO	Thierry SIEFFER
Pascale MATHIOT	Jacques RUCH
Thierry MOUTARDE	Jean-Luc POIREL
Jean-Marie GROSS	Gérard BOULANGER
Sarah PFLAUM	Claire BECKER

Etat d'avancement des chantiers

Monsieur le président présente l'état d'avancement des différents chantiers communautaires.

NATURA 2000 :

Comité de Pilotage du Champ du Feu : désignation de Monsieur Guy Hazemann maire de Belmont, en qualité de Président du Comité de pilotage.

**4) EQUIPEMENT NAUTIQUE : APPROBATION DES MARCHES.**

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 novembre 2016,

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, par quarante quatre (44) voix pour et deux (2) abstentions

AUTORISE le Président à passer et à signer les marchés suivants :

**Lot 1 : Terrassement – Fondations – Gros-Œuvre** – attribué à l'entreprise ALTAN à SENONES pour un montant HT de 1 902 030.57 €,

**Lot 2 : Charpente Bois Lamelle Colle** – attribué à l'entreprise MATHIS à MUTTERSHOLTZ pour un montant HT de 521 943.94 €,

**Lot 3 : Couverture - Etanchéité** – attribué à l'entreprise SMAC à STRASBOURG pour un montant HT de 386 255.85 €,

**Lot 4 : Bardage - Vêture** – attribué à l'entreprise SCHOENENBERGER à COLMAR pour un montant HT de 161 545.12 €,

**Lot 5 : Menuiseries extérieures et intérieures aluminium – Signalétique** – attribué à l'entreprise ALUFEY BRIOTET à BUHL LORRAINE pour un montant HT de 415 995.74 €,

**Lot 6 : Métallerie** – attribué à l'entreprise SCHMITT FRIDOLIN à MOLSHEIM pour un montant HT de 93 253.16 €,

**Lot 7 : Agencements intérieur bois** – attribué à l'entreprise HUNSINGER à WEISLINGEN pour un montant HT de 49 201.48 €,

**Lot 8 : Etanchéité liquide - Revêtements de sols et muraux carrelés** – attribué à l'entreprise ALLOUCHE à COURTOIS SUR YONNE pour un montant HT de 467 848.66 €,

**Lot 9 A : Peinture** – attribué à l'entreprise GERARD & FILS à LUTZELHOUSE pour un montant HT de 59 960.32 €,

**Lot 9 B : Plafonds suspendus - Correction acoustique** – attribué à l'entreprise RUIU à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN pour un montant HT de 32 454.02 €,

**Lot 10 : Equipements de vestiaires - Cabines - Casiers** – attribué à l'entreprise SUFFIXE à RIOZ pour un montant HT de 117 582.63 €,

**Lot 11 : Equipements de piscine** – attribué à l'entreprise PAPIER SARL à WATTRELOS pour un montant HT de 65 390.00 €,

**Lot 12 : Pentagliss** – attribué à l'entreprise ALTREX à SAUMUR pour un montant HT de 97 500.00 €,

**Lot 13 : Saunas** – attribué à l'entreprise MOUGEL à LA BRESSE pour un montant HT de 14 492.00 €,

**Lot 14 : Traitement d'eau - Animations aquatiques** – attribué à l'entreprise TECH'O FLUIDES à PULNOY pour

CR CC du 22 NOVEMBRE 2016.

un montant HT de 548 000,00 €,

**Lot 15 : Traitement d'air – Chauffage – Plomberie - Sanitaires** – attribué à l'entreprise ANDLAUER/ACKER à ROSHEIM pour un montant HT de 835 681.57 €,

**Lot 16 : Electricité courants forts et faibles – Gestion informatique – Contrôle d'accès** – attribué à l'entreprise ILLER / AUBRY à MOLSHEIM pour un montant HT de 485 744.64 €,

**Lot 17 : VRD – Espaces verts** – attribué à l'entreprise COLAS à OSTWALD pour un montant HT de 996 949,04 €.

Soit un montant total de 7 251 828.74 €

#### 5) GESTION DU PERSONNEL : CREATION DE POSTE

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

La durée hebdomadaire de service afférente à cet emploi est fixée à 35 heures.

#### 6) SPORTIF DE HAUT NIVEAU : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Président présente au Conseil de communauté la demande de subvention de Robin GRANDADAM à Plaine.

Monsieur Robin Grandadam a rejoint à la rentrée 2014/2015 le pôle Espoirs de la Fédération de Course d'Orientation en V.T.T. à Fontainebleau.

Il est double champion de France en VTT orientation moyenne distance et sprint (2012), vice-champion de France de relais en course d'orientation pied (2013) et double 3<sup>ème</sup> place en relais (2014), champion de France en sprint en 2015, 3<sup>ème</sup> scratch sur les 24 h de VTT à Cergy et 1<sup>er</sup> Place en National Nord Est Moyenne Distance (2016). Le budget d'une année de formation est de 8 231,00 €.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### DÉCIDE

- **De soutenir** Monsieur Robin Grandadam,
- **De verser** une subvention exceptionnelle d'un montant de 500,00 €.

**REAFFIRME**, à l'unanimité, que la participation de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche ne pourra être versée qu'en cas de qualification pour participer au championnat de France.

La somme nécessaire au paiement sera prélevée sur le compte 6574 « Divers » du Budget Primitif 2016.

#### 7) MULTI ACCUEILS : DEMANDES DE SUBVENTION 2017,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE** de verser une subvention de fonctionnement pour l'année 2017 à trois multi-accueils de la Vallée de la Bruche soit :

- |  |              |
|--|--------------|
| - Multi accueil « La Case à Toto » à Lutzelhouse | 116 388,00 € |
| - Multi accueil « Le P'tiot » à La Broque        | 77 532.00 €  |
| - Multi accueil « Les P'tits bouts de chou »     | 62 705.36 €  |

CR CC du 22 NOVEMBRE 2016.

**AUTORISE** le Président à passer et à signer les conventions de financement à intervenir et toutes pièces relatives à cette opération. Ces subventions seront versées en deux temps. Un premier versement interviendra au cours du mois de février, le solde sera versé en septembre.

Ces sommes seront inscrites au Budget Primitif 2017.

**7a) LA GAMINERIE DSP : DEMANDE DE SUBVENTION 2017**

**VU** la délibération du Conseil de Communauté en date du 21 septembre 2015 relative à la délégation de service public : multi accueil « La Gaminerie »,

**VU** les résultats de la consultation en date du 22 mai 2015,

**VU** le contrat de gestion d'une durée de cinq années, passé avec l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin à compter du 1er janvier 2016.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de :

- verser à l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin, une participation évaluée à **91 029,00 €**

**AUTORISE** le Président à passer et à signer les conventions de financement à intervenir et toutes pièces relatives à cette opération.

Ces sommes seront inscrites au Budget Primitif 2017

**8) COLIBRI BRUCHE : RELAIS AMAT : DEMANDE DE SUBVENTION 2017.**

Messieurs Marc SCHEER et Pierre REYMANN ne prennent pas part au vote de la présente délibération,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, par quarante cinq (45) voix pour et une (1) abstention,

**DECIDE** de verser à l'Association Colibri Bruche la somme de **114 000,00 €** pour l'année 2017.

**AUTORISE** le Président à passer et à signer toutes pièces relatives à la création et à la gestion du Relais Assistantes Maternelles et notamment les conventions à intervenir.

La somme nécessaire au paiement sera inscrite au Budget Primitif 2017.

**9) BRUCHE EMPLOI : DEMANDE DE SUBVENTION 2017**

Madame Myriam SCHEIDECKER, Messieurs Pierre GRANDADAM, Paul FISCHER, Emile FLUCK et Vincent FELDER, administrateurs de l'Association Intermédiaire Bruche Emploi, ne prennent pas part au vote de la présente délibération.

L'Association Intermédiaire Bruche Emploi sollicite le versement d'une participation de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche de **20 000,00 €**.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser une subvention de fonctionnement de **20 000,00 €** pour l'année 2017 à l'Association Intermédiaire Bruche Emploi.

**AUTORISE** le Président à passer et signer la convention de financement à intervenir et toutes pièces relatives à cette opération.

Cette somme sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2017.

**10) MISSION LOCALE : DEMANDE DE SUBVENTION 2017.**

**VU** la demande de Madame la Présidente de la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Molsheim-Schirmeck,

**CONSIDERANT** que la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Molsheim-Schirmeck accueille et oriente les jeunes de 16 à 25 ans, demandeurs d'emploi, sans qualification et qu'il convient dans la situation actuelle, de renforcer ce dispositif dans la Haute-Vallée de la Bruche,

**CONSIDERANT** le programme de développement de la Haute-Vallée de la Bruche,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser à la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Molsheim-Schirmeck une participation de fonctionnement de **0,95 € par habitant**, calculée sur la population totale de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, connue au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette somme sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2017.

**1) DIVERS.**

Madame Alice Morel et monsieur Alain Ferry font le point sur le dossier de la ligne ferroviaire Strasbourg- Epinal.

**L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 30.**



M. Gérard DOUVIER		Mme Alice MOREL	
Mme Nicole LIGNEL		Mme Myriam SCHEIDECKER	
M. André HAESSIG		M. Jean Bernard PANNEKOECKE	
Mme Patricia CASNER		Mme Christiane CUNY	
M. Pierre MATHIOT		M. Denis BETSCH	
M. Patrick BEIN		M. Emile FLUCK	
M. Bernard MARCHAL		M. Philippe REMY	
M. Jean Louis BATT		/	
Mme Martine KWIATKOWSKI		M. Patrick APPIANI	
Mme Christine MORITZ		M. André WOOCK	
M. André WOLFF		M. Pierre GRANDADAM	
M. Laurent LANDAIS		Mme Francine MICHEL	
M. Marc SCHEER		Mme Michèle POIROT	
M. Régis SIMONI		/	
M. Vincent FELDER		M. Jean Pol HUMBERT	
M. Gérard DESAGA		M. Huber HERRY	
M. Laurent BERTRAND		Mme Christiane OURY	
/		M. Michel AUBRY	
/		M. Ervain LOUX	
M. Alain GRISE		/	
/		M. Pierre REYMANN	
M. Paul FISCHER		M. Alain FERRY	
Mme Sabine KAEUFLING		M. Alain HUBER	
Mme Edwige TOMAZ			